

Praia, le 18 mai 2018

Crise migratoire, respect des droits humains, transport maritime et aérien et G5 Sahel au cœur de la XXVI^e Assemblée régionale Afrique de l'APF à Praia

A l'invitation de la section capverdienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, la XXVI^e Assemblée régionale Afrique s'est tenue à Praia, en République du Cap-Vert, les 17 et 18 mai 2018. Plus d'une centaine de participants représentant une quinzaine de parlements membres ont pris part à cette assemblée.

La cérémonie d'ouverture a été marquée successivement par les allocutions de MM. Jorge Pedro Mauricio dos Santos, Président de l'Assemblée nationale de la République du Cap-Vert et Président de la section capverdienne de l'APF, Jacques Krabal, Secrétaire général parlementaire de l'APF, Jacques Chagnon, Président de l'Assemblée nationale du Québec, Président de l'APF, Guillaume Kigbafori Soro, Président de l'Assemblée nationale de la République de Côte d'Ivoire, 1^{er} Vice-Président de l'APF, et de Jorge Carlos Fonseca, Président de la République du Cap-Vert.

Les délégués ont fait un large tour d'horizon des situations politiques et sociales dans les pays africains francophones actuellement en proie à des crises politiques, insistant en particulier sur les questions relatives au terrorisme, notamment dans la zone du Sahel. Ils ont fait part de leur préoccupation concernant la situation politique à Madagascar et au Burundi.

S'agissant plus particulièrement des pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad), M. Jacques Maire, député français, a fait état des préparatifs de la Conférence parlementaire sur le G5 Sahel qui devrait se tenir à l'automne à Paris, à l'initiative du parlement français. A la demande du premier Vice-Président de l'APF, M. Guillaume Kigbafori Soro, les pays membres de l'Alliance du G5 Sahel, excepté la Mauritanie, empêchée, se sont réunis pour élaborer les orientations de leurs parlements avant l'adoption des recommandations finales à la Conférence interparlementaire de Paris.

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires.

A cet effet, ils ont convenu qu'un groupe de travail rassemblant des parlementaires, points de contact désignés par chaque assemblée, serait associé à la préparation politique des orientations. L'APF s'est ainsi engagée à appuyer les parlements des pays du G5 Sahel, en lien avec les parlements des pays contributeurs, dans leurs démarches avec les bailleurs de fond dans les domaines de la défense et de l'aide au développement. L'association des parlementaires dans l'amélioration de l'efficacité et de la transparence des dépenses publiques est capitale en raison de leur rôle institutionnel et de la légitimité que leur confèrent leurs fonctions.

Par ailleurs, les thèmes de cette Assemblée régionale étaient : « Crise migratoire et respect des droits humains en Afrique francophone » et « Transport maritime et aérien : facteurs de développement économique en Afrique ». Une déclaration sur la crise migratoire a été adoptée par l'Assemblée dans laquelle les parlementaires s'engagent « à tout mettre en œuvre, avec le soutien des organisations internationales et les Etats pour faire reculer la pauvreté en développant l'économie et l'entrepreneuriat et impulser la mise en œuvre d'infrastructures nécessaires à un développement inclusif en direction de nos populations les plus défavorisées et en priorité vers les jeunes et les femmes ». Les différentes présentations sur le second thème et le débat qui s'en est suivi ont également souligné la nécessité du développement des infrastructures de transport pour favoriser l'intégration culturelle et économique de l'Afrique.

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires.